

# Montsalvy Infos

2016

N°15



## ÉDITO DU MAIRE

Nous venons de vivre un début d'année riche en événements qui ont contribué à mettre en avant et faire connaître notre commune :

- Fin mai, le salon départemental du livre et de l'illustration jeunesse organisé par la mairie, les bénévoles des médiathèques municipale et départementale, a conduit jusqu'à Montsalvy près d'un millier de personnes sur la journée du 28 mai.
- Fin juin, les Étoiles du Sport nous ont fait l'honneur de faire étape chez nous et ont déjeuné dans le jardin du cloître : moment très convivial durant lequel les montsalvyens et les écoliers ont pu faire des photos avec des champions de toutes disciplines.
- Durant tout le mois de mai, l'exposition du « Printemps des arts », et en juin l'exposition photos organisée par « Les amis de l'abbatiale et du passé de Montsalvy » ont animé le réfectoire des moines.

À présent, nous allons encourager les coureurs du « Tour de France » cycliste qui traverseront notre cité dans l'étape Arpajon - Montauban, événement important retransmis dans le monde entier.

Puis arrivent les rendez-vous de l'été avec la fête des paniers, la fête patronale et bien d'autres animations organisées par nos nombreuses associations.

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous !



Photo de couverture  
Isabelle LEMAIRE

### 2016 N°15

Bulletin d'information  
de Montsalvy  
11 rue Marcellin Boule  
15120 Montsalvy  
04.71.49.20.10  
www.montsalvy.fr

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Michel Puech

### RÉDACTION

Commission communication

### CRÉDIT PHOTOS

Maurice Durand  
Isabelle Lemaire  
Les enseignants  
Cantal Destination  
Métaphore  
Office de Tourisme  
Capian  
Médiathèque de Montsalvy  
Jean-Michel Astier

Ce numéro a été tiré  
à 500 exemplaires.

## DANS CE NUMÉRO

### Les dernières actus

Les Étoiles du Sport 3  
Tour de France 2016 3

### Les derniers projets

4

### Travaux

Rue des Toiles 5  
Piscine 5

### Budget principal 2016

Fonctionnement 6  
Investissement 7

### Budget de l'eau 2016

Fonctionnement 8  
Investissement 9

### Les vitrines du centre bourg

10

### Vie scolaire

Fête des écoles 12  
Croisière sur le Lot 12  
Périscolaire 12

### Collège

13

### Ça s'est passé à Montsalvy

Salon départemental  
du livre et  
de l'illustration jeunesse 14

### Solidarité

Services à la personne 16  
Travaux à l'E.H.P.A.D. 17  
Jumelage 17

### Environnement

Alerte à l'ambrosie 18  
Déchets verts 18  
Pêche au lac 18  
Piscine 18

### À voir, à faire, à écouter

19

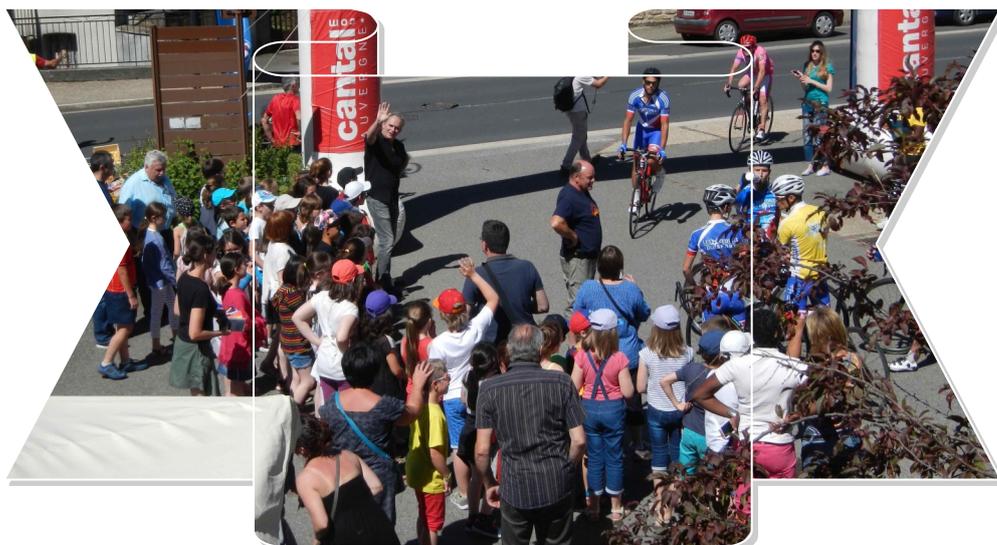
### Histoire de Montsalvy

De 1776 à la Révolution 20



## LES DERNIÈRES ACTUS

## LES ÉTOILES DU SPORT



Lors de la semaine des Universités des Étoiles du Sport, les athlètes terminaient jeudi 23 juin leur troisième périple à vélo dans la cité montsalvyenne ! Partis de Vic-sur-Cère, les premiers arrivaient dès 11h15 sous la ola des élèves du primaire et de quelques collégiens, tandis que le dernier passait courageusement la ligne d'arrivée à 13h10 ! Ils ont tous pu apprécier un temps de repos bien mérité dans le cadre exceptionnel du jardin du cloître !

## TOUR DE FRANCE 2016

### SOYEZ PRÉVOYANTS !!!

#### Extrait de l'arrêté municipal n° 20/2016

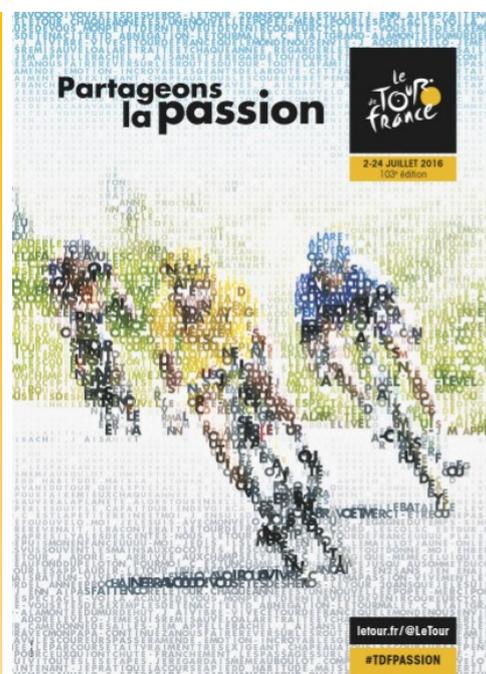
**ARTICLE 1 :** Le stationnement sera interdit le jeudi 7 juillet 2016 de 8h00 à 14h30 des deux côtés des voies : tout le long du CD 920, route autour du rond-point, avenue d'Aurillac, rue du Tour de Ville jusqu'au cabinet médical situé 1 rue du Tour de Ville, rue de la Clémence et sur le CD 341 jusqu'au chemin de Roumégoux.

Des parkings seront mis à disposition du public aux endroits suivants : salle polyvalente route de Junhac, délaissé de Polvrières et place du 19 mars 1962.

**ARTICLE 2 :** Tous les accès aux voies communales donnant sur la RD 920 et sur la RD 341 seront fermés à la circulation de 9h à 14h30.

**ARTICLE 3 :** Les mesures édictées aux articles 1 et 2 feront l'objet d'une signalisation conforme aux prescriptions de l'instruction générale sur la signalisation routière.

Les interdictions pour les sections de routes indiquées ci-dessus ne s'appliquent pas aux piétons, aux véhicules d'accompagnement nécessaires à l'organisation de l'épreuve, ainsi qu'aux véhicules de gendarmerie ou police, de secours, des administrations et des entreprises dont la présence est liée à l'organisation de l'épreuve.



Passage de la caravane : 11h25  
Passage des premiers coureurs : 13h20

**Arrivée 6 juillet Le Lioran**  
**Départ 7 juillet Arpajon/Cère**

**Le cantal accueille LE TOUR**

**6 et 7 juillet 2016**

• 1ère étape de montagne sur le plus grand volcan d'Europe

[cantal-destination.com](http://cantal-destination.com)

## LES DERNIERS PROJETS



### DOSSIER D'ÉTUDE

« Soutien aux opérations d'aménagement et de mise en valeur dans une démarche d'excellence patrimoniale et touristique »

En réponse à la mission confiée par le groupement de commande des trois Petites Cités de Caractère® Laroquebrou, Marcolès et Montsalvy à l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne et au C.A.U.E., l'étude préalable de l'atelier d'architecture METAFORE a permis d'identifier les axes de travail et de les décliner en objectifs opérationnels.

Les projets proposés par chaque commune devaient répondre aux critères suivants :

- restauration de patrimoine bâti de caractère ;
- travaux d'aménagement de mise en valeur des espaces publics ;
- travaux d'aménagement des abords des éléments du patrimoine de caractère sélectionnés ;
- accessibilité et création de lieux d'accueil du public ;
- mise en place de circuits de découverte patrimoniale et d'une signalétique culturelle et touristique adaptée.

En ce qui concerne Montsalvy, sur les huit projets envisagés, quatre ont été retenus dans ce dossier pour prétendre aux subventions de l'Europe, en espérant une réponse positive à l'automne prochain...

Parmi ces quatre projets à réaliser dans les cinq années à venir, deux ont dû être inscrits au budget 2016 : la réhabilitation de l'ancienne halle et l'aménagement d'un parking derrière l'ancienne gendarmerie.

Suivront l'aménagement de la rue Marcellin Boule et l'amélioration de la signalétique.

**Réhabilitation de l'ancienne halle** avec création d'une Maison des Arts et du Tourisme pour un montant de travaux s'élevant à 234.672 € T.T.C. financés par une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) de 57.885 € et des fonds européens (F.E.A.D.E.R.) pour 98.560 €, soit un autofinancement d'environ 78.200 €.

Permettant d'identifier un lieu d'accueil et d'information, cet espace dont le fonctionnement sera mutualisé, mettra à la disposition du visiteur une zone d'exposition permanente et un point vidéo faisant la promotion de notre cité.



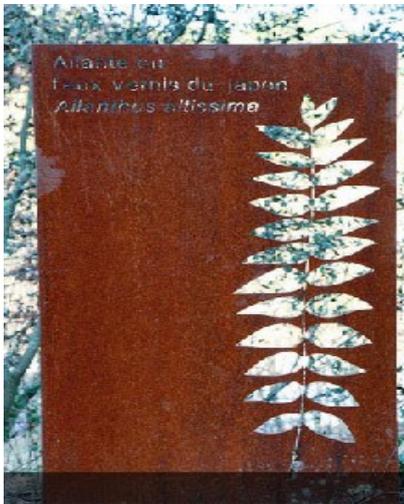
**Aménagement du parking** derrière l'ancienne gendarmerie et création de sanitaires pour un montant de 230.400 € T.T.C. financés par une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de 56.832 €, des fonds européens pour 96.768 €, et une aide du Fonds Cantal Solidaire (F.C.S.) de 13.000 €, soit un autofinancement de 63.800 €. Ce parking aura pour objectif de canaliser et d'orienter les visiteurs. Il sera situé au plus près de la cité médiévale, la préservant ainsi des nuisances liées au stationnement et à la circulation.



**Aménagement de la rue Marcellin Boule :** étape indispensable à l'attractivité touristique revitalisant le dynamisme de l'économie locale et la découverte de la cité médiévale en toute sérénité.



**Amélioration de la signalétique** en amenant divers profils de touristes à découvrir un même lieu tout en profitant d'une signalétique adaptée et de bornes interactives utilisant les nouvelles technologies d'information et de communication afin de s'ouvrir aux dernières applications en matière d'animations...



**Les quatre projets qui n'ont pu être retenus** sur ce dossier pourront faire l'objet d'une demande ultérieure pour l'attribution de nouveaux fonds européens.

Étaient envisagés :

- la mise en valeur du **cloître** ;
- l'aménagement des **ruelles** transversales (rue des Dames, de l'Océanie, des Toiles et des ruelles derrière l'église) afin de relier harmonieusement l'ensemble des lieux structurant de la cité ;
- l'aménagement des abords du **Puy de l'Arbre** avec l'installation de Land Art éphémère, et la création d'un point d'observation pour une découverte inspirée de ce lieu d'occupation gallo-romaine ;
- la mise en valeur du **porche Sud** et de la place du Foirail.



## TRAVAUX

### RUE DES TOILES

La réfection de la rue des Toiles, qui fera l'objet d'une première tranche de travaux, concernera les réseaux secs et humides. Celle-ci devrait débuter à l'automne.

La deuxième tranche relative au revêtement de surface devant suivre au printemps 2017.

### PISCINE

#### Un lifting pour ses 40 ans !

Un rafraîchissement des peintures a donné un coup de jeune à l'accueil et aux vestiaires de la piscine.

La bâche thermique a été déplacée pour des raisons de sécurité et d'esthétique.

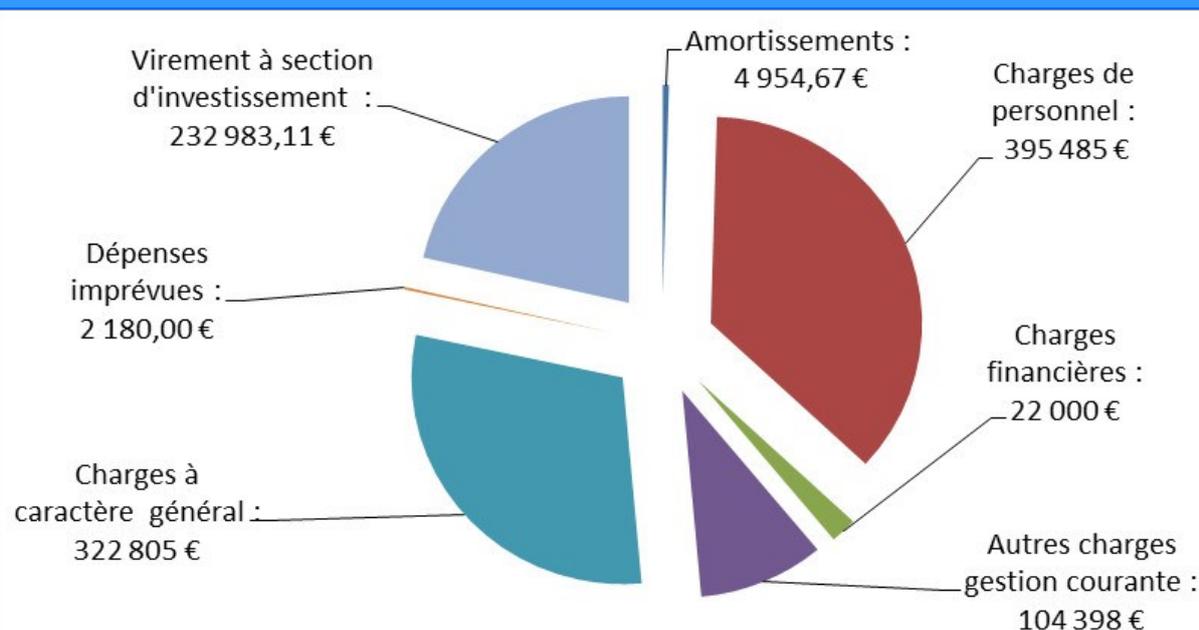
De nouveaux parasols ainsi que des transats agrémenteront dès cet été les abords du bassin.



## BUDGET PRINCIPAL 2016

### FONCTIONNEMENT : 1.084.805,78 €

D  
É  
P  
E  
N  
S  
E  
S



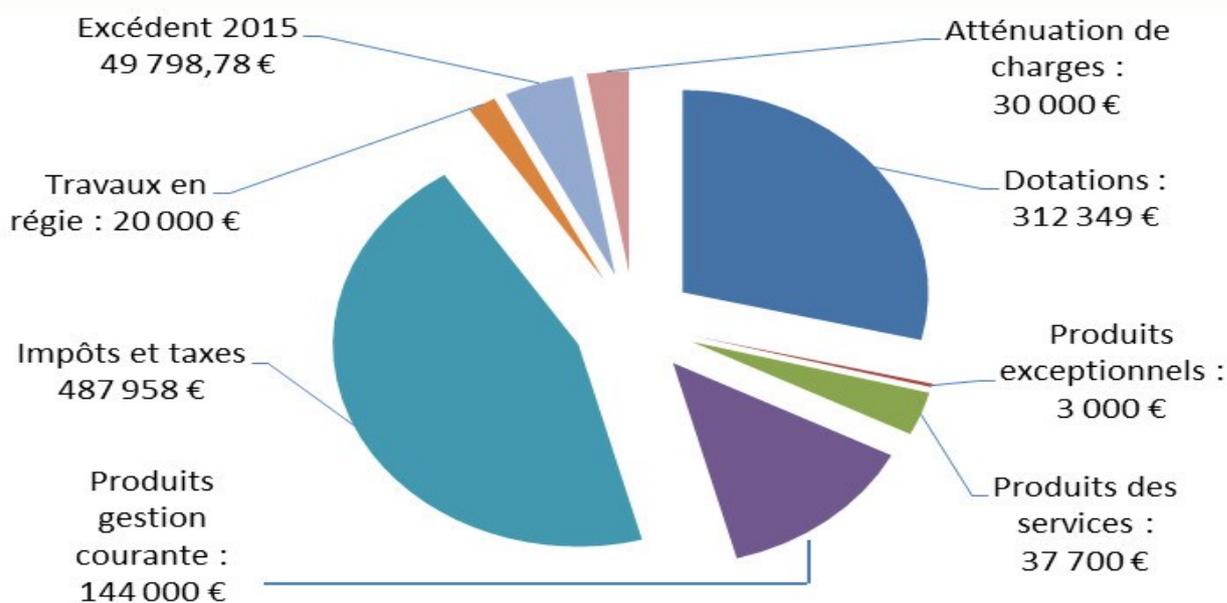
**Charges à caractère général :** Énergies, fournitures diverses, carburant, assurances, menus travaux d'entretien effectués en régie, taxes foncières...

**Charges de personnel :** Salaires, charges et cotisations diverses

**Autres charges de gestion courante :** Subventions versées aux associations, indemnités versées aux élus, participation au fonctionnement du service départemental d'incendie et de secours, subvention versée pour équilibrer le budget eau et assainissement

**Charges financières :** Remboursement des intérêts des emprunts et de la ligne de trésorerie

R  
E  
C  
E  
T  
T  
E  
S



**Produits de gestion courante :** Loyers des immeubles communaux

**Atténuation de charges :** Remboursements salaires et charges sur arrêts maladie et suite à l'emploi de personnel non titulaire

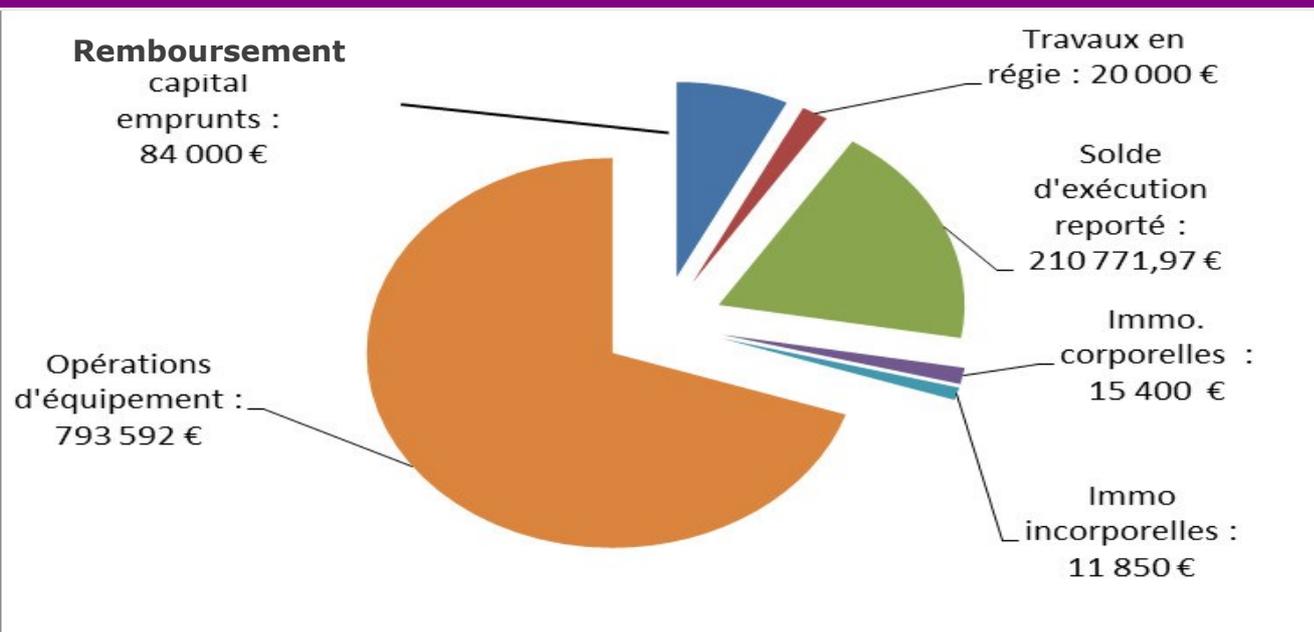
**Dotations :** Dotations de fonctionnement versées par l'État

**Produits des services :** Recettes de la cantine, de la garderie, du camping, de la piscine, de la forêt communale, des salles communales, des concessions au cimetière, des droits de pêche au lac du Moulinier...

**Produits exceptionnels :** Remboursements de sinistres

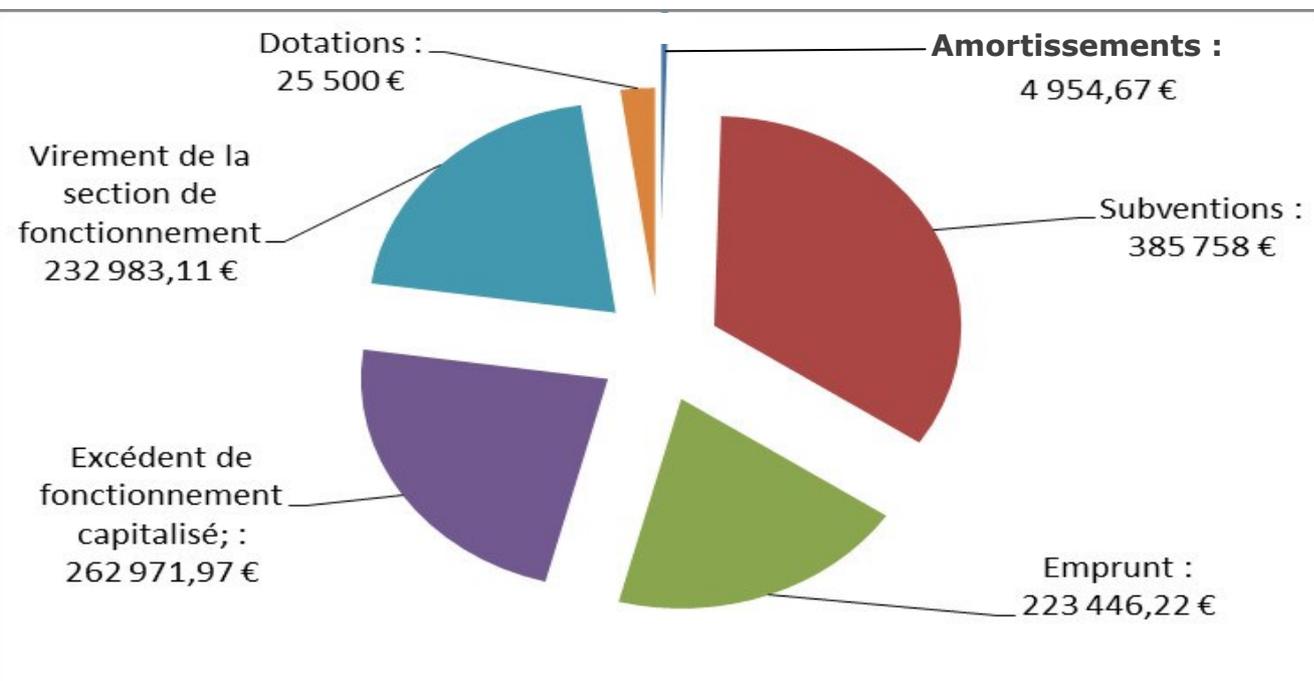
## INVESTISSEMENT : 1.135.613,97 €

### D É P E N S E S



La plus grosse part de l'investissement (**Opérations d'équipement**) va être consacrée à l'aménagement du parking derrière l'ancienne gendarmerie et à la réhabilitation de la halle en Maison des Arts et du Tourisme. Sont également inscrits des travaux de voirie (100.000 €), la réfection des réseaux secs de la rue des Toiles (108.000 €), le développement du numérique à l'école (31.790 €), la poursuite des études du projet de restructuration et d'extension de l'espace polyvalent (20.000 €), la réfection de la toiture du préau de l'ancienne cantine (20.000 €). Par ailleurs, divers travaux nécessaires à l'entretien des bâtiments communaux sont programmés.

### R E C E T T E S



La majeure partie des projets inscrits sera autofinancée par le **virement de la section de fonctionnement** et l'**excédent de fonctionnement capitalisé**.

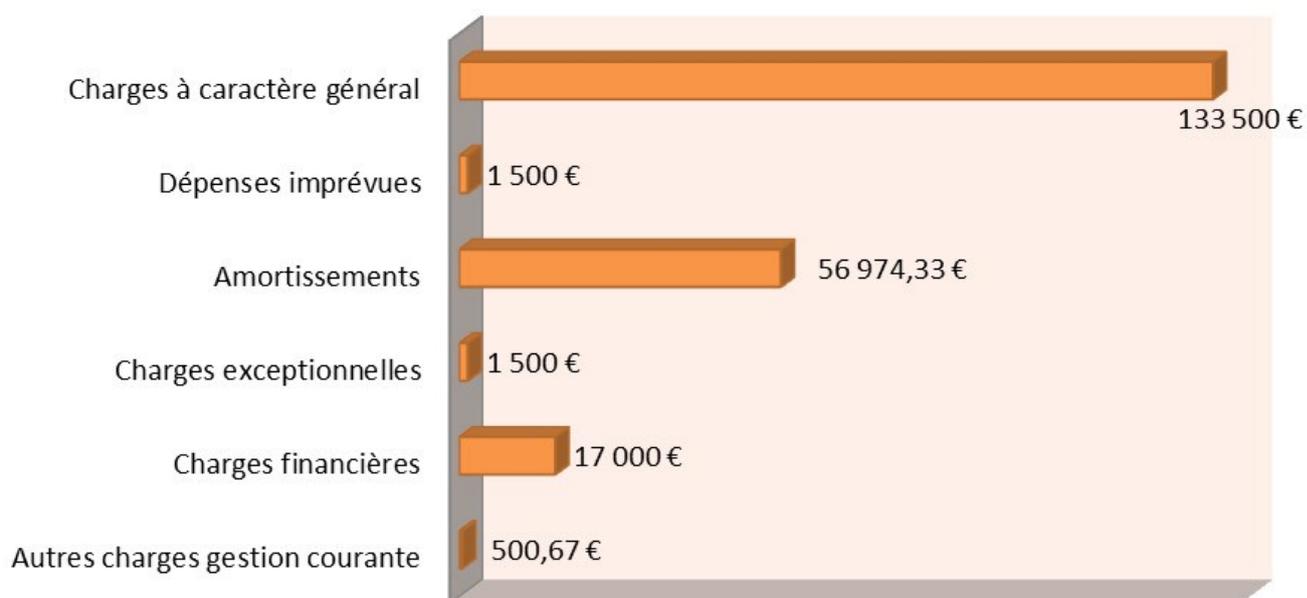
Des **subventions** sont également attendues dont des fonds européens (F.E.A.D.E.R.), des aides de l'Etat (D.E.T.R.) et du Conseil départemental (F.C.S.) versées dans le cadre des travaux dédiés aux Petites Cités de Caractère®. Une autre enveloppe du département sera allouée à la réfection de la voirie (33.600 €). Le programme de développement du numérique à l'école bénéficiera de financement au titre de la D.E.T.R. (10.596 €) et d'un fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy (2.649 €).

La commune aura recours à un **emprunt** afin d'équilibrer ce budget 2016.

## BUDGET DE L'EAU 2016

### FONCTIONNEMENT : 210.975,00 €

D  
É  
P  
E  
N  
S  
E  
S



**Charges à caractère général :** Redevance d'électricité, dépenses d'entretien et de réparation des stations d'épuration, de pompage et de relevage, analyses des boues et bilans 24 heures, restitution à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne des redevances « modernisation des réseaux », « pollution domestique » et « prélèvement eau » décomptées sur les factures d'eau des abonnés, rémunération de la S.A.U.R...

**Charges exceptionnelles :** Recettes annulées sur exercices antérieurs

**Autres charges de gestion courante :** Créances admises en non-valeur

R  
E  
C  
E  
T  
T  
E  
S

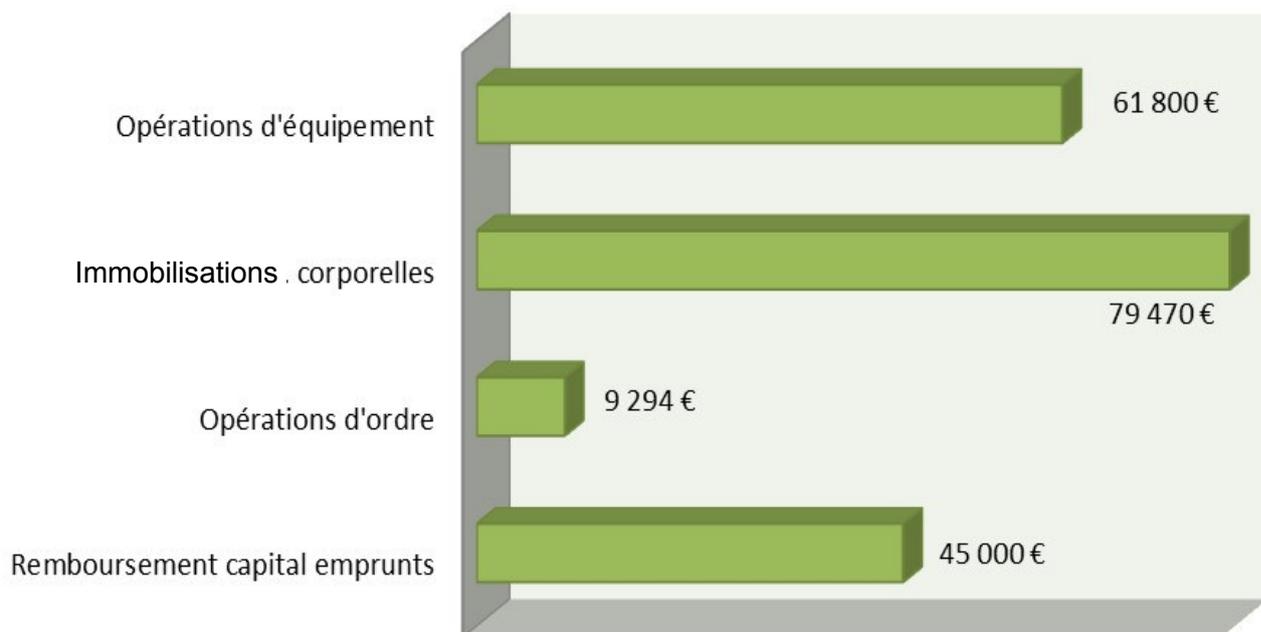


**Opérations d'ordre :** Reprise en section de fonctionnement des subventions d'équipement  
**Subvention reçue du budget principal** afin d'équilibrer la section de fonctionnement du budget de l'eau

**Produits de gestion courante :** Rémunération versée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne après perception par la commune des redevances auprès des usagers

## INVESTISSEMENT : 195.564 €

D  
É  
P  
E  
N  
S  
E  
S

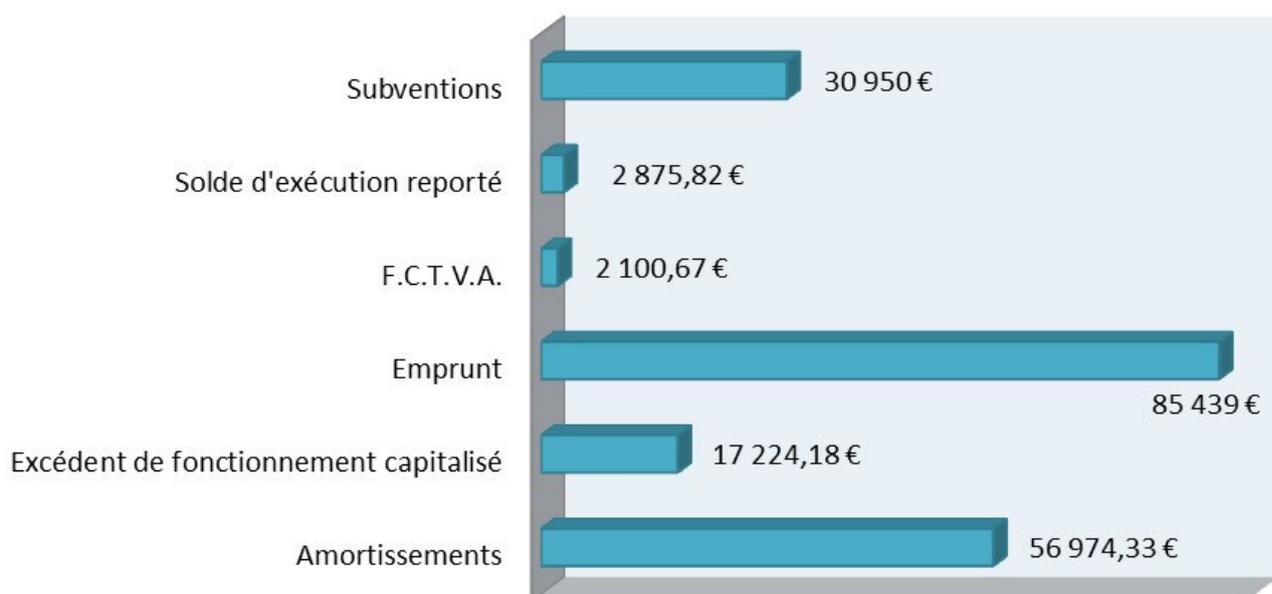


**Opérations d'équipement :** Réfection des réseaux eau / assainissement de la rue des Toiles

**Immobilisations corporelles :** Travaux d'adduction de l'eau potable au village des Garrigues, réparations sur la conduite d'eau potable du secteur du Blat, travaux sur le captage de Pouchines et divers travaux de remise en état de raccordements

**Opérations d'ordre :** Transfert en section de fonctionnement des subventions d'équipement

R  
E  
C  
E  
T  
T  
E  
S



**Subventions :** Département du Cantal et Agence de l'Eau Adour-Garonne (dont 20.300 € pour la réfection des réseaux humides de la rue des Toiles)

**Emprunt :** Emprunt à contracter afin de financer les travaux à venir

## LES VITRINES DU CENTRE BOURG

### L'Auberge Fleurie Hôtel Restaurant



04.71.49.20.02

**En juillet et août :**  
tous les jours de 8h à 23h  
**Hors saison :**  
fermée dimanche soir et lundi

### Le Pichet Mignon Restaurant



04.71.49.69.04

**Tous les midis :**  
du lundi au samedi  
**Soir et dimanche :**  
groupes sur réservation

### Gîte de La Forge



04.71.49.29.62  
06.71.38.75.82

**Ouvert toute l'année**

### Rêves de Vanniers



04.71.49.29.62  
06.71.38.75.82

**Les jeudis :** de 10h à 14h  
**Les autres jours**  
sur demande

### Bar Tabac Loto Oustry



04.71.49.25.14

**Ouvert tous les jours**  
de 7h à 23h

### Le Phocéén Bar Presse PMU



04.71.49.28.75

**Lundi :** de 8h à 13h  
**Du mardi au jeudi :**  
de 8h à 20h  
**Du vendredi au dimanche :**  
de 8h30 à 22h

### Bar de la Mairie



04.71.49.21.01

**Ouvert tous les jours :**  
de 8h à 21h  
**Fermé les mercredis :**  
de 13h à 16h

### Bar du Porche



04.71.49.20.34

**Tous les jours :** de 8h à 23h  
**Fermé dimanche et lundi :**  
de 13h à 17h

### Boulangerie Pâtisserie Traiteur Mouminoux



04.71.49.20.30

**Du mardi au samedi :**  
de 6h30 à 20h  
**Dimanche :**  
de 6h30 à 12h30  
**Ouverte les lundis :**  
11 et 25 juillet  
8, 15 et 22 août

### Boulangerie Pâtisserie Coubetergues



04.71.49.20.08

**Du mardi au vendredi :**  
de 8h à 12h30 et de 16h30 à 19h  
**Samedi :**  
de 8h à 12h30 et de 17h à 19h  
**Dimanche :**  
de 8h à 12h30  
**Ouverte les lundis :**  
18 juillet  
1<sup>er</sup> et 15 août

### Boucherie Charcuterie Montarnal



04.71.49.20.19

**Du mardi au samedi :**  
de 7h à 12h30  
et de 14h45 à 19h  
**Dimanche :**  
de 7h à 12h30

**Aux délices du jardin  
Primeur**



04.71.49.28.79

**Du mardi au samedi :**  
de 8h30 à 12h30 et  
de 15h à 19h

**Dimanche :** de 9h à 12h30

**SPAR**



04.71.49.26.08

**Du lundi au samedi :**  
de 7h30 à 20h

**Dimanche :**  
de 7h30 à 12h30 (13h l'été)

**L'Orchidée  
Artisan Fleuriste**



09.81.97.29.65

**Du mardi au samedi :**  
de 9h à 12h30  
et de 14h à 19h30

**Dimanche :** de 9h à 12h30

**Médiathèque municipale**



04.71.46.96.82

**Consulter les horaires  
affichés sur la porte**

**Librairie papeterie  
Le Petit Poucet**



04.71.49.23.88

**Du mardi au samedi :**  
de 8h30 à 12h30  
et de 14h à 19h

**Dimanche :**  
de 8h30 à 12h30

**Ouvert le lundi en juillet-août**

**Quincaillerie Donore**



04.71.49.25.43

**Du mardi au samedi :**  
de 8h à 12h30  
et de 13h30 à 19h

**Dimanche :**  
de 8h à 12h30

**Madamour**



Pompes funèbres  
04.71.46.15.11

Menuiserie et charpente  
04.71.49.27.59

**Au bon accord  
Dos Santos Alexandre**



06.52.68.28.17

Facteur de pianos  
5 rue du Moulin

**Créatif's  
Salon de coiffure**



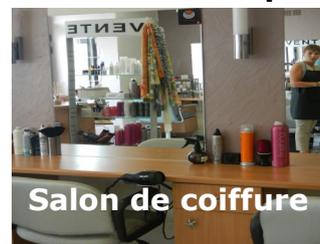
04.71.46.52.69

**Du mardi au jeudi :**  
de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Vendredi :**  
de 9h à 12h et de 14h à 18h30

**Samedi :**  
de 9h à 12h et de 14h à 18h

**L'Hair du Temps**



Salon de coiffure

04.71.49.21.00

**Du mardi au vendredi :**  
de 9h à 12h  
et de 13h30 à 18h30

**Samedi :**  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

**Office de Tourisme**



04.71.46.94.82

**Juillet et août :**  
**Tous les jours**

de 9h30 à 12h30  
et de 14h à 18h30

**Marché**

**Jeudi matin**

**Place du Foirail**

## VIE SCOLAIRE



## FÊTE DES ÉCOLES

Très belle prestation de tous les enfants des écoles maternelle et primaire. Saluons le formidable investissement des enseignants qui s'est traduit par l'entrain bien visible des enfants, ô combien heureux de présenter leur travail !

## CROISIÈRE SUR LE LOT

Embarqués à bord du Bateau Olt, les enfants des écoles maternelle et primaire sont partis à la découverte de l'histoire du Lot et de sa vallée. Les paysages, l'architecture, l'activité économique liée à la navigation marchande d'antan, ainsi que l'étude de la faune et de la flore ont composé un programme riche qui a séduit les enfants, particulièrement impressionnés par le passage de deux écluses. Puis une visite du musée Terra Olt pour découvrir la vie d'autrefois des hommes de la vallée a clôturé belle journée !



## Périscolaire

Cette année, les Temps d'Activités Périscolaires ont été répartis en trois créneaux d'une heure dans la semaine, (en remplacement des quatre temps de quarante cinq minutes l'an passé). Ils se déclinaient de la façon suivante :

- une séance dédiée au travail scolaire en autonomie suivie d'un temps de jeux de coopération ;
- deux heures d'activités culturelles et ludiques, une place prépondérante ayant été donnée à l'expression corporelle sous forme de jeux théâtraux et de matchs d'improvisation.



D'autres ateliers ont eu lieu :

- un groupe d'enfants s'est investi avec les bénévoles dans la décoration des vitrines de la médiathèque pour le salon du livre ;
- en coopération avec les résidents de l'EHPAD, des ateliers pâtisserie ont abouti à la création d'un recueil illustré ;
- dans le jardin du Catuzier mis gracieusement à disposition par M. et Mme Puech Michel, des activités autour du potager et de la découverte du biotope ont ravi les plus petits à travers la création de cabanes et mangeoires à oiseaux suspendues aux branches des arbres. Suivant les conseils avisés d'un expert du jardinage M. Roques de Lapeyrugue, les plus grands ont planté des cucurbitacées en vue de la fête des potirons le 16 octobre prochain.



## COLLÈGE

Les élèves de 3<sup>e</sup> ont vécu leurs derniers moments de collégiens en se présentant avec plus ou moins d'appréhension au diplôme national du brevet qu'ils ont passé au collège Jules Ferry d'Aurillac les 23 et 24 juin derniers. Ils ont pris connaissance de leur futur lycée à la sortie de cet examen.

Vendredi 24 juin au soir, les élèves de 4<sup>e</sup> ont donné une représentation préparée toute l'année autour d'un projet culturel qui alliait chant, danse et théâtre.

Les élèves de 5<sup>e</sup> quant à eux ont bénéficié d'une initiation au métier de pompier.

Les Étoiles du Sport ont honorés le collège Marcellin Boule de leur présence : la basketteuse Emmeline NDongue Jouanin et l'épéiste Margaux Rifkiss sont venues à la rencontre des élèves de 6<sup>e</sup> vendredi 24 juin afin d'échanger autour du thème de l'olympisme et de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024.

Le moment est venu pour les adultes de la communauté scolaire de finaliser la préparation de la rentrée prochaine. En dehors de la réforme du collège qui se mettra alors en place, un atelier football augmentera l'offre du collège en partenariat avec le dynamique club local : l'E.F.C.V. Deux heures du temps scolaire réservées aux licenciés permettront à ceux qui le souhaitent de participer à un entraînement hebdomadaire .

Rendez-vous est donné à tous nos jeunes jeudi 1<sup>er</sup> septembre pour la rentrée 2016 !



## ÇA S'EST PASSÉ À MONTVALVY

### SALON DÉPARTEMENTAL DU LIVRE ET DE L'ILLUSTRATION JEUNESSE MONTVALVY : TERRE D'ACCUEIL DES ILLUSTRATEURS !

Ce ne sont pas moins de 850 personnes qui ont sillonné les allées des deux chapiteaux de cette 14<sup>e</sup> édition du salon départemental du livre et de l'illustration jeunesse samedi 28 mai. Initiée grâce au partenariat du Conseil départemental, avec la médiathèque départementale et la médiathèque de Montsalvy, cette journée, placée sous le signe du soleil et de la chaleur, a favorisé de riches échanges entre les auteurs-illustrateurs et le public.



Les 18 auteurs-illustrateurs venus spécialement de toute la France, n'ont cessé de dédicacer leurs ouvrages pour le plus grand bonheur des lecteurs petits et grands !

Les deux représentations du spectacle de lecture « Tête à Tête » de la compagnie « Le Petit Théâtre », ont régalé près de 140 personnes attentives aux histoires de gens qui s'aiment... ou pas...



Les bénévoles de la médiathèque locale n'ont pas ménagé leurs efforts pour organiser des animations autour du jeu, du dessin et d'histoires, le tout résonnant au son des djembés.





Dans les rues de Monsalvy, ils avaient également concocté un jeu de piste « Sur les traces du Petit Poucet » en partenariat avec douze commerçants locaux. **Retrouvez durant tout l'été le chemin qui mène au Petit Poucet et découvrez le mot mystère. Le livret-jeu est à retirer gratuitement à la médiathèque.**

Mais avant ce marathon de dédicaces, plus de 600 écoliers du Pays de Monsalvy et de Roannes-Saint-Mary ont reçu un auteur-illustrateur dans leur classe et ont découvert avec lui : la couleur, le trait, l'imaginaire et les histoires... Les travaux ainsi réalisés par les élèves étaient exposés au niveau des stands de chaque illustrateur le jour du salon.

Jeudi 26 mai était également jour d'affluence à Monsalvy : les enfants ont pu assister au spectacle « Au pied de mon arbre » de la compagnie millavoise « Création Éphémère ». Cette histoire musicale et poétique racontait l'amitié d'un petit garçon et d'un arbre à chaque étape de la vie, belle complicité entre l'homme et la nature.

Enfin, l'exposition « le Journal secret du Petit Poucet » de l'invitée d'honneur, Rébecca Dautremer, a connu un beau succès durant tout le mois de mai à la médiathèque. Puis vendredi 27 mai, la rencontre du public avec l'auteure (dont la renommée dépasse largement les limites nationales) a été chaleureuse et passionnante : un grand nombre de personnes ayant fait le déplacement, venues pour certaines de très loin !

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette belle aventure locale et départementale puisque Rébecca Dautremer, habituée des salons à l'étranger, a fait une exception en choisissant de venir dans le Cantal !



# SOLIDARITÉ

Solutions de téléassistance  
N°1 en France



Claude # 79 ans



**Libres d'être actifs !**

- ✓ Une assistance 24h/24 et 7j/7
- ✓ Une démarche simple pour des secours immédiats
- ✓ Un matériel performant. Installation, maintenance et dépannage assurés par nos professionnels à votre domicile
- ✓ Possibilité de prise en charge partielle ou totale de votre abonnement et des frais d'installation (nous consulter)

N°1 de la téléassistance, Présence Verte propose les solutions les mieux adaptées pour maintenir votre autonomie, chez vous ou en dehors de votre domicile, en toute sécurité.

Présence Verte Auvergne Téléassistance  
9, rue Jean de Bonnefon 15000 Aurillac  
Tél : 04 71 64 48 53 - pvauvergne@presenceverte.fr

[www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)



LES ENFANTS  
LA PERSONNE  
LA MAISON

ASeD CANTAL

**L'AIDE À DOMICILE POUR TOUS,  
À TOUS LES ÂGES DE LA VIE**

**Nous vous aidons au quotidien chez-vous :**

- Garde d'enfants : activités d'éveil, accompagnement pour les trajets école / domicile / loisirs, aide aux devoirs, etc.
- Ménage / repassage
- Courses / préparation des repas
- Accompagnement pour vos déplacements extérieurs : rendez-vous médicaux, etc.
- Aide à la toilette, au lever, etc.

**Nos engagements :**

- Un service de qualité, fiable et sérieux
- Une éthique exigeante
- Des professionnels salariés, qualifiés et régulièrement formés
- La continuité du service
- Une aide et un suivi personnalisés.

LES ENFANTS      LA PERSONNE      LA MAISON



Agence de Maurs : **04.71.62.30.11**  
21, tour de ville - 15600 - MAURS

# SERVICES À LA PERSONNE

Permanences  
au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie



**Assistante sociale**  
Jeudi de 9h30 à 11h30  
Sur rendez-vous uniquement  
04.71.46.99.62



Mercredi, une semaine sur deux  
de 9h30 à 12h00  
Sur rendez-vous uniquement  
04.71.45.60.35



3<sup>e</sup> jeudi du mois  
de 10h00 à 12h00



2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois  
de 9h00 à 12h00  
04.71.49.69.94



Lundi, mardi et vendredi  
04.71.43.52.97

**RELAIS PETITE ENFANCE  
PAYS DE MONTSALVY**

04.43.33.10.82 - 06.79.53.78.14

## TRAVAUX À LA RÉSIDENCE DU CHÂTEAU SUITE... ET FIN !



Malgré un printemps pluvieux, les travaux de réhabilitation du parc de l'E.H.P.A.D. ont pu se poursuivre.

La visite sur l'ensemble de l'établissement de M. Delubac, Architecte des Bâtiments de France, a permis à M. Puech et Mme Bornes d'évoquer les aménagements en cours.



S u i t e a u x interventions des entreprises Lapierre pour la réalisation des allées et Malpel pour le béton désactivé, l'entreprise Bois et Paysages a terminé par les plantations et l'engazonnement.

Le parc sera donc de nouveau accessible cet été aux résidents et à leurs familles, leur permettant de profiter, nous l'espérons, des beaux jours sous le marronnier !!!

## JUMELAGE

Samedi 27 Août 2016

### TRAIL de L'ELAN CAPIANAIS

un magnifique parcours à 30km de Bordeaux

Comptant pour le Challenge des Trails en Aquitaine

Ambiance et convivialité garanties

Chaque participant sera récompensé

- Sur la randonnée pédestre
- Sur le trail découverte 10kms avec en nouveauté classement par catégorie
- Sur le 21 kms
- Un coffret 6L au 1<sup>er</sup> et la 1<sup>re</sup>
- Un magnum aux 50<sup>es</sup>
- Un Panier Garni aux 100<sup>es</sup>

BANDAS pendant et après la course

Francck Luqué 05 56 72 30 52 ou 06 34 24 55 76 et francck.luque@elancapianais.com | Elan Capienais

Nouveauté 2016 - Inscription et paiement en ligne détaillé sur notre site : [www.elancapianais.com](http://www.elancapianais.com)



## CAPIAN

### Le restaurant scolaire **intercommunal inauguré**

Le 20 février 2015 était inauguré le restaurant scolaire du regroupement pédagogique des écoles de Capian, Cardan et Villenave-de-Rions. Une victoire de plus à mettre à l'actif de l'obstination des élus locaux qui œuvrent depuis bientôt 40 ans pour conserver l'enseignement dans leur village.

C'est ainsi qu'un nouveau bâtiment de 350 m<sup>2</sup> accueille depuis septembre 2015 les 140 élèves d'un des premiers Regroupement Pédagogique Intercommunal de France : un bel exemple de solidarité intercommunale.

Les Capienais vous donnent rendez-vous le 27 août pour le trail de l'Élan Capienais.

Toutes les infos à retrouver sur [www.elancapianais.com](http://www.elancapianais.com)

# ENVIRONNEMENT

## Reconnaitre l'ambroisie



D'avril à juin : plantule



Flours femelles



Flours mâles



Plante adulte : juillet-août

## ALERTE À L'AMBROISIE

L'ambrosie est une plante exotique annuelle invasive responsable d'allergies sévères.

Au moment de sa floraison, le pollen de l'ambrosie est produit en très grande quantité et sa petite taille favorise sa dispersion par le vent. Cinq grains de pollen par m<sup>3</sup> d'air suffisent à provoquer une allergie. La période à risque se situe d'août à octobre avec un maximum d'intensité en septembre. Les symptômes, similaires à un rhume des foins, sont souvent plus sévères.

Un plan d'action piloté par l'Agence Régionale de Santé a conduit à la mise en place d'arrêtés préfectoraux pour l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy de Dôme suite à sa détection sur ce territoire : **agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.**

## QUE FAIRE SI J'EN VOIS ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !** (Gants de protection !)

Hors de ma propriété ou sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je les arrache !** (Gants de protection !)

Hors de ma propriété et s'il y en a beaucoup : **je les signale à la mairie !**

## Principaux critères de reconnaissance :

Tige poilue devenant rougeâtre

Feuilles du même vert sur les deux faces

Pas d'odeur quand on froisse les feuilles (Gants !)

Une **exposition** du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement se tiendra du 6 au 30 septembre prochain à la médiathèque, accessible gratuitement aux heures d'ouverture.

Une **conférence** (dont la date reste à préciser) sera également organisée sur Montsalvy.

## DÉCHETS VERTS



La décharge des déchets verts de la Croix du Coq est ouverte

**tous les mardis de 13h à 17h**

jusqu'à fin octobre.

## PÊCHE AU LAC

Cartes de pêche en vente au Bar de la Mairie.

**Carte pour la saison :**

Adulte : 40 €

Jeune (de 6 à 12 ans) : 15 €

**Carte à la journée :**

Adulte : 6 €

Jeune (de 6 à 12 ans) : 3 €

**Carte Vacances :**

**pour 7 jours consécutifs, délivrée entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 novembre :**

**Adulte : 15 €**

**Enfants de 6 à 12 ans : 6 €**



## PISCINE

04.71.49.26.00



Du 6 juillet au 31 août inclus :

**Du mardi au samedi**

de 10h à 12h30 et de 15h à 19h

**Dimanche** de 15h à 19h

**Fermée lundi toute la journée et dimanche matin**

**Fermée les 30 juillet et 21 août.**

**Cours de natation et d'aquagym au 06.72.75.88.01**

## À VOIR, À FAIRE, À ÉCOUTER

### JUILLET

**Samedi 2**

**Concert de fin d'année**

Chorale « Si ça vous chante »  
Abbatiale

**Jeudi 7**

**Passage du Tour de France**

Attention, routes fermées  
de 9h à 14h30



Caravane : 11h25

Coureurs : 13h20

**Dimanche 10**

**Festifoot famille**

**Finale de l'Euro de football**

EFCV - Salle polyvalente

**Mercredi 13**

**Soirée festive**

FCJM et comité d'animation  
Salle des fêtes

**Du 24 juillet au 20 août**

**Exposition**

**Jean LACALMONTIE**

**Claudine CASTANIER**

Réfectoire des Moines



**Mercredi 20**

**Chants corses**

Abbatiale

**26, 27, 28**

**Stage vannerie**

Association des Paniers  
Salle des fêtes

**Samedi 30**

**21<sup>e</sup> Fête des Paniers**



### AOÛT

**Dimanche 7**

**Exposition**

**« Les vieilles mécaniques  
de la Haute  
Châtaigneraie »**

Salle polyvalente

**Samedi 13**

**Kermesse**

**des Amis de l'Abbatiale**

Salle des fêtes

**Vendredi 19, samedi 20 et  
dimanche 21**

**Fête de Montsalvy  
et feu d'artifice**

Comité d'animation

### SEPTEMBRE

**Samedi 3**

**40<sup>e</sup> anniversaire**

**Automne du Puy de l'Arbre**

Salle polyvalente

**Samedi 10**

**3<sup>e</sup> Forum des Associations**

Salle polyvalente

**Samedi 17 et dimanche 18**

**Journées européennes du  
patrimoine**

Exposition

« Patrimoine et Citoyenneté »

Réfectoire des moines

### OCTOBRE

**Dimanche 16**

**Fête des Potirons**



Expositions, ventes, défilé de  
chars, animations  
et stands des associations

**24, 25, 26**

**Stage vannerie**

Association des Paniers

Salle des fêtes

### NOVEMBRE

**Jeudi 10**

**Soirée CMF 69**

Salle polyvalente

**Samedi 12**

**29<sup>e</sup> Ronde**

**de la Châtaigneraie**



### DÉCEMBRE

**Samedi 3**

**Repas de Noël**

**Automne du Puy de l'Arbre**

Salle polyvalente

# **HISTOIRE DE MONTSALVY**

## **DE 1776 À LA RÉVOLUTION**

Le successeur de Jean de Séguy est Hyacinthe-Gaston de Pollière né à Rodez. Après des études de philosophie à Paris et avoir enseigné pendant sept ans, il est d'abord nommé chanoine à Cahors. Son abbatiat à Montsalvy durera quatre ou cinq ans.

En 1783, il permuta avec Jean-Pierre de Méallet, prieur de Marcolès. Ce dernier né à Faulat, paroisse de Marcolès en 1730, sera le dernier prévôt de Montsalvy jusqu'à la suppression du chapitre en 1790.

Bien que le serment à la Constitution civile du clergé n'ait pas été exigé de lui, il est considéré comme un prêtre insermenté. Il refuse d'émigrer et se retire au château de Faulat, où il se cache jusqu'en mars 1793, date à laquelle les gardes nationaux viennent le piller.

Echappant aux révolutionnaires, il se retire dans une maison entre Lot et Cantal. Dénoncé, il est arrêté pendant les derniers jours de l'an II. Conduit à Cahors puis à Figeac, il sera condamné à mort comme prêtre réfractaire, le 3 vendémiaire de l'an III et exécuté le même jour revêtu de ses habits sacerdotaux.

La municipalité de Montsalvy en exercice convoque les 76 citoyens ayant le droit de vote, le dimanche 16 février 1790 à l'issue de la messe, pour élire un maire et cinq officiers municipaux. C'est Pierre Casses, notaire royal, qui est élu maire.

Le 25 janvier 1791, les ornements et les vases sacrés de l'abbaye sont inventoriés, le minimum demeurant à la disposition des "ci-devant prévôt et chanoines", le reste étant mis sous scellés dans des armoires.

Le 27 février, à l'issue de la messe, le curé Joseph Jalenques prête le serment exigé par l'Assemblée Nationale. Il se rétracte peu après et se réfugie dans la clandestinité. Il est remplacé par un prêtre assermenté nommé Lintilhac qui, devant l'hostilité des habitants, abandonne la cure. Le culte officiel est alors suspendu.

L'année 1792 est marquée par la date du 19 mars : J.B. Milhaud d'Arpajon, commandant en chef des forces confédérées, emmène 2.400 hommes armés saccager Montsalvy.

L'église et la maison du maire (accusé de modérantisme) sont particulièrement visées. Le préjudice est évalué à plus de 30 000 livres.

Le 20 décembre, il est décidé de transférer à la maison commune tous les vases sacrés et autres "ustensiles" servant au culte.

Le quatre ventôse, l'assemblée municipale décide à l'unanimité la démolition du clocher de l'église et adjuge au citoyen Martin, charpentier et officier municipal, le soin d'exécuter les travaux au prix de 250 livres.

La loi du 18 floréal déclarant : « Le peuple français reconnaît l'existence de l'être suprême et l'immortalité de l'âme », le conseil fixe au 20 prairial les cérémonies organisées en son honneur.

L'an II est aussi endeuillé par l'exécution du chanoine Roques le 2 mars et du chanoine Maisonobe le 12 mars, tous deux s'étant cachés depuis la dissolution du chapitre.

Les décrets du 3 ventôse et du 12 prairial de l'an III mettent fin à la persécution religieuse et c'est Joseph Jalenques qui réapparaît et prend possession de l'église, pillée et en partie détruite, pour y célébrer de nouveau le culte.